

CONSEIL DE QUARTIER

Tour-Chabot / Gavacherie

Du 1 décembre 2005

RELEVÉ DE CONCLUSION

PRESENTS :

Membres titulaires : Alain BAUDIN, Maire de Niort, Karen NALEM, Co-Présidente élue, André ARNAUD, Christian BLANCHARD, Dominique BOUTIN-GARCIA, André CARDINEAU, Ludovic DANET, Gérard DAVID, Marie-Jeanne DELONNELLE, Idriss EL MESNAOUI, Marie-Christine EPRON, Sandrine GRIFFAULT, Jean GUENARD, Marlène GUERIN, Annie LIEBOT, Serge LOISEAU, Pierre-Yves MARAIS, Laurent MERCIER, Didier MICHAUD, Véronique PAGEAUD, Charles PIERUCCI, Johann RIMBAULT, Marie-France SICOT, Thierry WELTER, Véronique YAO.

Agents municipaux : Laurence FAUCON, Responsable Service Vie Participative, Bruno BROSSARD, Assistant de Conseils de Quartiers, Christelle GIRARD, Mairie de Quartier.

Intervenant : Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire, Evelyne VERLAGUET, Direction de Projet ORU-PRU.

EXCUSES: Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, Gérard ZABATTA, Adjoint au Maire, Conseiller Général, Catherine ARNAUD, Arlette SIREAU, Catherine TRANGER, Serge LOISEAU, Dominique BONNEAU.

ABSENT: Nanou BIMES, Catherine DEGUERCY, Jean-Louis EPPLIN, Daniel BŒUF.

Ouverture de la séance 20h30

Objet : Intervention du Directeur de la Maison Communale Pour Tous de la Tour-Chabot

Le centre social accueille un public de différentes tranches d'âge, des 0-3 ans, des 6-12 ans, de jeunes adolescents, des adolescents et des adultes. Cet espace se dégrade intérieurement et extérieurement. La MCPT ouvre ces portes également à des associations sportives et culturelles mais ne possède pas de vestiaires.

Le conseil de maison souhaite réaménager les salles, le hall d'accueil (très sonore) et remettre les sanitaires aux normes, inadaptés à l'accueil des tout petits.

Le projet est d'associer les habitants du quartier (Chantier d'insertion) pour les petits travaux de peinture par exemple.

La MCPT a déposé un dossier auprès des services en 2003 sans aucune réponse à ce jour.

Réponse mairie/proposition conseil/bureau

Pierre Yves Marais signale que le Conseil de quartier est déjà intervenu en complément financier, pour les projets de la ville sur des équipements municipaux, par exemple à l'école Langevin wallon, pour le parking et les sanitaires. A l'école Ernest Pérochon pour l'accueil Péri-Scolaire. Le Conseil peut donc intervenir pour un complément de financement.

Monsieur le Maire précise que cette structure est un équipement communal.

Un aménagement pourquoi pas ? Mais fait par la voix de l'association aux services.

Il ne faut pas que le Conseil de Quartier soit pris en otage et cela n'est pas leur rôle.

Le Conseil peut être associé au projet, mais pas faire de proposition.

Il n'est pas le porte-parole.

Prudence sur l'évolution de la grande salle, celle-ci n'est pas un équipement sportif.

Il faut mettre aux normes les sanitaires et la sécurité.

Objet : ORU

Projet pour les quartiers du Clou-Bouchet et de la Tour-Chabot Gavacherie.

Le plus gros budget de la ville 86 millions d'euros, dont 26 à 27 millions de l'état, 21 millions pour la Ville de Niort, 26 millions pour l'OPAC et le reste pour le CCAS, la Région, le Conseil Général, la CAN, la Caisse des Dépôts

Pour les 5 prochaines années, opération d'urbanisation, modification du paysage et du cadre de vie en même temps que changer les conditions de vie des populations des 2 quartiers.

Deux redynamisations urbaines, avec la modification de l'habitat social, en créant des lieux de vie et d'animation.

Ce projet doit permettre de créer de l'activité donc de nouvelles richesses. Des travaux de démolition et de reconstruction sont prévus, afin de permettre la mixité sociale, l'accès à la propriété et diminuer les collectifs dans leur densité.

L'ANRU (Agence Nationale de la Rénovation Urbaine) doit étudier la pertinence et la recevabilité du projet. Le bouclage financier vient de se terminer après trois mois de négociations avec les partenaires CG79, Région, OPAC, CDC, permettant d'envoyer à l'Etat les dernières matrices équilibrées.

Déjà réalisé sur le quartier de la Tour-Chabot /Gavacherie : le petit village de Ribray, la maison de retraite, la réhabilitation de l'école Pérochon.

Ce qui est prévu :

Equipements : Restructuration Erna Boinot + crèche, poursuite du programme école Ernest Pérochon (à noter : installation prochaine des Inspecteurs IEN dans les locaux scolaires)

Espaces Publics : Pied de la falaise, Place Jacques Cartier, Place Louis Juvet, voirie.

Espaces d'Accompagnement : Les intérieurs d'îlots avec un îlot test.

Logements : La démolition de la barre Louis Bougainville, Construction de près de 80 logements privés + environ 20 logements sociaux, démolitions de 58 logements, réhabilitation de 100 logements, résidentialisation de 300 logements environ.

Installation de la direction de projet ORU-PRU au Clou-Bouchet, dans les anciens locaux de l'AIN début 2006. Le projet de rénovation urbaine est l'expression d'une démarche collective ou la participation des habitants prend tout son sens

Opérations printemps 2006 – études puis travaux- (si tout va bien)

Objet : Point sur l'eau (Nicole GRAVAT)

Malgré un manque d'eau de 60%, de gros efforts ont été faits, 15 à 20 % de moins en consommation d'eau par rapport à l'année dernière, il faut continuer.

Si la situation climatique ne s'améliore pas, les nappes ne se rechargeront pas suffisamment. Aujourd'hui, nous sommes toujours en alerte 2. En janvier 2006 nous risquerons de passer en alerte 3.

Le 5 janvier 2006, un observatoire de l'eau se tiendra, afin de prendre des mesures drastiques.

Objet : Réponses aux demandes du conseil

Demande de rampe au CMS : L'OPAC donne un avis favorable et fera le nécessaire à réception d'un devis de l'entreprise mandatée pour les travaux.

La Place Commune de Paris : Date de réception des travaux le 7 décembre 2005 à 11h00.

Escaliers rue Charles Garnier et rue du Bas Sablonnier : La rampe à mettre en oeuvre sur ces sites sera à l'étude à partir de mi novembre pour une proposition début décembre 2005.

Terrain de pétanque : Montant 5 300 euros, validé par le bureau (installation près de l'entrée de la maison de retraite).

Objet : Couleur Quartier

Un Couleur Quartier a été envoyé, aux habitants de Saint-Liguair, pour l'implantation de la nouvelle salle de fêtes.

Les plus de 16 ans, les personnes étrangères, les personnes inscrites et non inscrites sur les listes électorales sont invitées aux votes le 11 décembre 2005.

La Municipalité s'engage à donner les résultats le 12 décembre 2005.

Objet : Sécurité du petit village de Ribray

Travail pour la commission voirie qui se réunira le 06 décembre 2005 à la Mairie de quartier à 18h00.

Il est demandé un appareil photo numérique.

Objet : Questions diverses

Jonction des rues du jaune et de comporté : une fiche de proximité est établie afin que l'angle de cette jonction soit atténué.

Coulée verte : Demande de nettoyage sur l'autre côté de la Coulée Verte.

Rue des Marais : Beaucoup de passage et de problème de vitesse, demande d'intervention de la Police Nationale, et la mise en place d'un panneau de limitation de vitesse à 50 km/h, ou un panneau « Vous êtes encore en ville ».

Pour le prochain conseil de quartier, fait un point sur les travaux de l'école Ernest Péronchon.

Réponse mairie/proposition conseil/bureau

La réglementation indique que la vitesse en ville est de 50 km/h, il donc pas nécessaire de le signaler de nouveau.

Il faudrait faire un comptage de trafic et de vitesse dans cette rue.

PROCHAINES REUNIONS

Bureaux

Vendredi 6 janvier 2006
(Les suppléants sont invités)

Mercredi 8 février 2006
Mairie de quartier
A 20h00

Conseil de Quartier

Jeudi 2 Mars 2006
MCPT Tour-Chabot
A 20h30